

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 04 AVRIL 2023

N°2023/10

### MATIERES DELEGUEES par le Comité Syndical au Président

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 04 avril, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 27 mars 2023, se sont réunis, à la salle communale d'Incheville, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

#### SERVICE EAU POTABLE (AEP)

Membres		
en exercice	présents	votants
66	36	39

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
33	25	8

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val), S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) M.BIARD (Canehan) A.TROUESSIN J.C.RAGUET (S) (Criel-sur-mer) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend - services AEP et ANC) M.DONA S.QUENEUILLE (S) (Etalondes) B.LAVOINE (Flocques) G.DECAYEUX (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) N.CATTEAU J.M.TASSERIE (Incheville) J.LECOURT M.DUMONCHEL (Londinières) S.GOSSET (Longroy) P.COLASSE (S) (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) T.FORTIN (Puisenval) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J.DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) L.LEROY (Douvrend - services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : N.AVISSE-GROUT (Canehan) à M.FROMENTIN, M.MARTIN à B.LAVOINE (Flocques) J.M.BEAURAIN (St-Ouen-sous-Bailly) à D.ROCHE

Absent(e)s-Excusé(e)s : B.VIOLET (Beauchamps-service AEP) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) G.DEBURE D.BOULENGER (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) C.BOSCHER (Les Ifs) M.GOSSET (Longroy) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) D.BLANCHE (Monchy-sur-Eu) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER (Puisenval) F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Mario DONA

Date de publicité de l'avis de convocation : 27/03/2023

\*\*\*\*\*

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2023/10

## MATIERES DELEGUEES par le Comité Syndical au Président

Vu les articles L 2122-22, L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 22 juillet 2020 donnant délégation au Président en matière de marchés publics à procédure adaptée,

Le Comité Syndical est invité à prendre connaissance des décisions qui ont été prises en vertu de la délégation consentie à Monsieur le Président :

- L'acquisition de 3 ruches et d'essaim pour un montant de 1900 € HT auprès de APISPHERA (76250 CROSVILLE SUR SCIE) fera l'objet d'une demande de subvention auprès de la Communauté de communes Falaises du Talou.
- La signature d'un devis d'abattage d'arbres sur le terrain de la Station d'épuration de Criel-sur-Mer, pour un montant de 21 650 € HT auprès d'EUROJARDINS (76910 Criel-sur-Mer).
- la signature d'un devis d'acquisition d'un Système d'Information Géographique (SIG), outil de gestion patrimoniale pour un montant de 2 950 € HT, auprès d'EXPEA (76690 SAINT-ANDRE-SUR-CAILLY) et d'intégration annuelle des actualisations des exploitants, pour un montant de 1000 € HT.
- la signature d'un devis de réalisation de contrôles de branchement au réseau collectif du système d'assainissement de GOUCHAUPRE pour un montant de 8 190 € HT, auprès d'AQUA ENVIRO' (76750 VIEUX MANOIR)

Sur proposition du Président, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **prend acte** des décisions qui ont été prises en vertu de la délégation consentie à Monsieur le Président.

Fait et délibéré le 04 Avril 2023

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Mario DONA

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : **17 AVR. 2023**

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site « Télérecours Citoyens » : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 04 AVRIL 2023

N°2023/11

COMMANDE PUBLIQUE – ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Avenant au contrat de délégation du service public d'Assainissement Collectif – Intégration des ouvrages

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 04 avril, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 27 mars 2023, se sont réunis, à la salle communale d'Incheville, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

### SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (AC)

Membres		
en exercice	présents	votants
62	33	36

Communes		
Adhérentes	représentées	non représentées
31	23	8

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val), S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) M.BIARD (Canehan) A.TROUessin J.C.RAGUET (S) (Criel-sur-mer) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend - services AEP et ANC) M.DONA S.QUENEUILLE (S) (Etalondés) B.LAVOINE (Flocques) G.DECAYEUX (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) N.CATTEAU J.M.TASSERIE (Incheville) J.LECOURT M.DUMONCHEL (Londinières) S.GOSSET (Longroy) P.COLASSE (S) (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) T.FORTIN (Puisenval) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) L.LEROY (Douvrend - services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondés) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : N.AVISSÉ-GROUT (Canehan) à M.FROMENTIN, M.MARTIN à B.LAVOINE (Flocques) J.M.BEAURAIN (St-Ouen-sous-Bailly) à D.ROCHE

Absent(e)s-Excusé(e)s : B.VIOLET (Beauchamps-service AEP) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) G.DEBURE D.BOULENGER (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) C.BOSCHER (Les Ifs) M.GOSSET (Longroy) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) D.BLANCHE (Monchy-sur-Eu) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER (Puisenval) F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Mario DONA

Date de publicité de l'avis de convocation : 27/03/2023

\*\*\*\*\*

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2023/11

## COMMANDE PUBLIQUE – ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Avenant au contrat de délégation du service public d'Assainissement Collectif – Intégration des ouvrages

Le Président rappelle que le Comité syndical, par délibération du 17/07/2018 a approuvé le choix du groupement VEOLIA CFSP - HYDRA en tant que délégataire du service public d'assainissement collectif et autorisé la signature du contrat d'une durée de 12 ans à compter du 01/10/2018 et a approuvé le tarif de la part du délégataire de la redevance au 01/10/2018 (valeur de base) :

- Part fixe 25€
- Part proportionnelle de 1,78€ HT.

Dans le cadre de la politique d'amélioration et de développement de son système d'assainissement collectif, le syndicat mis en place deux nouveaux postes de relèvement situés rue Gutenberg à INCHEVILLE, rue Jeanne d'Arc à CRIEL SUR MER et réalisé des modifications techniques aux stations épurations situées à GOUCHAUPRE et BAILLY EN RIVIERE. Ces ouvrages ont été remis au délégataire, conformément à l'article 11.2 du contrat, pour en assurer l'exploitation dans les conditions générales dudit contrat et les conditions particulières du présent avenant. Il convient d'ajuster la rémunération du délégataire facturée aux abonnés.

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **approuve** la modification du tarif de redevance du délégataire comme suit :
  - Part proportionnelle : 1.8705 € HT, valeur de base (soit en valeur actualisée 2.0134 € HT).
- **autorise** Monsieur le Président à signer l'avenant au contrat de délégation de service public d'assainissement collectif avec le représentant du groupement VEOLIA CFSP - HYDRA. Cet avenant a pour objet de fixer les conditions techniques, administratives et financières permettant d'assurer l'exploitation des nouvelles installations des postes de relèvement Gutenberg (Incheville) et Jeanne d'Arc (Criel sur Mer) et des modifications techniques sur les STEP de GOUCHAUPRE et BAILLY EN RIVIÈRE sur le périmètre d'affermage.

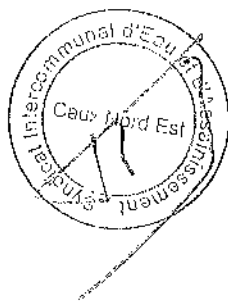
L'avenant prendra effet le jour où il aura acquis son caractère exécutoire.

Fait et délibéré le 04 Avril 2023

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Mario DONA

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 17 AVR. 2023

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site «Télérecours Citoyens » : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 04 AVRIL 2023

N°2023/12

COMMANDE PUBLIQUE – ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Avenant au contrat de délégation du service public d'Assainissement Collectif – périodicité de l'actualisation des prix

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 04 avril, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 27 mars 2023, se sont réunis, à la salle communale d'Incheville, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

### SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (AC)

Membres		
en exercice	présents	votants
62	33	36

Communes		
Adhérentes	représentées	non représentées
31	23	8

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val), S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) M.BIARD (Canehan) A.TROUessin J.C.RAGUET (S) (Criel-sur-mer) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend - services AEP et ANC) M.DONA S.QUENEUILLE (S) (Etalondes) B.LAVOINE (Flocques) G.DECAYEUX (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) N.CATTEAU J.M.TASSERIE (Incheville) J.LECOURT M.DUMONCHEL (Londinières) S.GOSSET (Longroy) P.COLASSE (S) (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) T.FORTIN (Puisenval) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) L.LEROY (Douvrend - services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : N.AVISSE-GROUT (Canehan) à M.FROMENTIN, M.MARTIN à B.LAVOINE (Flocques) J.M.BEAURAIN (St-Ouen-sous-Bailly) à D.ROCHE

Absent(e)s-Excusé(e)s : B.VIOLET (Beauchamps-service AEP) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) G.DEBURE D.BOULENGER (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) C.BOSCHER (Les Ifs) M.GOSSET (Longroy) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) D.BLANCHE (Monchy-sur-Eu) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER (Puisenval) F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Mario DONA

Date de publicité de l'avis de convocation : 27/03/2023

\*\*\*\*\*

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2023/12

## COMMANDE PUBLIQUE – ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Avenant au contrat de délégation du service public d'Assainissement Collectif – périodicité de l'actualisation des prix

Le Président rappelle que le Comité syndical, par délibération du 17/07/2018 a approuvé le choix du groupement VEOLIA CFSP - HYDRA en tant que délégataire du service public d'assainissement collectif et autorisé la signature du contrat d'une durée de 12 ans à compter du 01/10/2018.

L'exécution du service public d'assainissement est impactée par la crise des matières premières et de l'énergie. Cette situation étant à l'origine de variations des prix, il convient d'ajuster la fréquence d'actualisation des formules d'indexation du contrat de délégation du service public.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre :

- des prescriptions de la fiche technique de la direction des affaires juridiques du ministère de l'économie, en date du 18 février 2022, concernant la flambée des prix et le risque de pénurie des matières premières,
- de la réduction des délais de publication de certains indices par l'Insee notamment ceux du BTP,
- ainsi que consécutivement à la Circulaire n°6338/SG du Premier Ministre relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières, du 30 mars 2022, aux termes de laquelle les contrats publics peuvent être modifiés dans un tel contexte, si cela est nécessaire à la poursuite de leur exécution en raison de circonstances imprévues,
- de lissage des effets de la hausse des prix pour les abonnés et éviter ainsi une actualisation potentiellement forte et unique en cours d'année.

Il est proposé de remplacer la fréquence d'actualisation annuelle des rémunérations revenant au délégataire, par une fréquence semestrielle.

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

### - approuve :

- la modification de la fréquence d'actualisation des rémunérations revenant au délégataire à savoir une actualisation semestrielle et non plus annuelle
- les termes de l'avenant au contrat de délégation de service public mentionnant que le premier paragraphe de l'article 44.1 est abrogé et remplacé par : "Les prix prévus aux articles 42 et 43.2 sont actualisés deux fois par an, aux 1er janvier et 1er juillet."
- **autorise** Monsieur le Président à signer l'avenant au contrat de délégation de service public d'assainissement collectif avec le représentant du groupement VEOLIA CFSP - HYDRA.

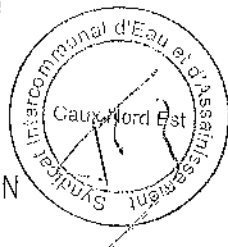
L'avenant prendra effet le jour où il aura acquis son caractère exécutoire.

Fait et délibéré le 04 Avril 2023

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Mario DONA

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 17 AVR. 2023

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site «Télérecours Citoyens » : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 04 AVRIL 2023

N°2023/13

COMMANDE PUBLIQUE – EAU POTABLE – Avenant au contrat de concession du service public Eau potable – périodicité de l'actualisation des prix

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 04 avril, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 27 mars 2023, se sont réunis, à la salle communale d'Incheville, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

### SERVICE EAU POTABLE (AEP)

Membres		
en exercice	présents	votants
66	36	39

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
33	25	8

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val), S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) M.BIARD (Canehan) A.TROUessin J.C.RAGUET (S) (Criel-sur-mer) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend - services AEP et ANC) M.DONA S.QUENEUILLE (S) (Etalondes) B.LAVOINE (Flocques) G.DECAYEUX (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) N.CATTEAU J.M.TASSERIE (Incheville) J.LECOURT M.DUMONCHEL (Londinières) S.GOSSET (Longroy) P.COLASSE (S) (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) T.FORTIN (Puisenval) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) L.LEROY (Douvrend - services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : N.AVISSE-GROUT (Canehan) à M.FROMENTIN, M.MARTIN à B.LAVOINE (Flocques) J.M.BEAURAIN (St-Ouen-sous-Bailly) à D.ROCHE

Absent(e)s-Excusé(e)s : B.VIOLET (Beauchamps-service AEP) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) G.DEBURE D.BOULENGER (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) C.BOSCHER (Les Ifs) M.GOSSET (Longroy) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) D.BLANCHE (Monchy-sur-Eu) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER (Puisenval) F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Mario DONA

Date de publicité de l'avis de convocation : 27/03/2023

\*\*\*\*\*

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2023/13

## COMMANDE PUBLIQUE – EAU POTABLE – Avenant au contrat de concession du service public Eau potable – périodicité de l'actualisation des prix

Le Président rappelle que Le Comité Syndical, par délibération du 28/01/2021, a approuvé le choix de l'entreprise CFSP en tant que concessionnaire du service eau potable et autorisé la signature du contrat d'une durée de 12 ans à compter du 01/04/2021.

L'exécution du service public d'assainissement est impactée par la crise des matières premières et de l'énergie. Cette situation étant à l'origine de variations des prix, il convient d'ajuster la fréquence d'actualisation des formules d'indexation du contrat de délégation du service public.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre :

- des prescriptions de la fiche technique de la direction des affaires juridiques du ministère de l'économie, en date du 18 février 2022, concernant la flambée des prix et le risque de pénurie des matières premières,
- de la réduction des délais de publication de certains indices par l'Insee notamment ceux du BTP,
- ainsi que consécutivement à la Circulaire n°6338/SG du Premier Ministre relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières, du 30 mars 2022, aux termes de laquelle les contrats publics peuvent être modifiés dans un tel contexte, si cela est nécessaire à la poursuite de leur exécution en raison de circonstances imprévues,
- de lissage des effets de la hausse des prix pour les abonnés et éviter ainsi une actualisation potentiellement forte et unique en cours d'année.

Il est proposé de remplacer la fréquence d'actualisation annuelle des rémunérations revenant au concessionnaire, par une fréquence semestrielle.

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

### - approuve :

- la modification de la fréquence d'actualisation des rémunérations revenant au concessionnaire du service public Eau Potable, à savoir une actualisation semestrielle et non plus annuelle
- les termes de l'avenant au contrat de concession de service public mentionnant que les prix sont actualisés deux fois par an, aux 1er janvier et 1er juillet."

- **autorise** Monsieur le Président à signer l'avenant au contrat de concession de service public Eau Potable avec le représentant de l'entreprise CFSP.

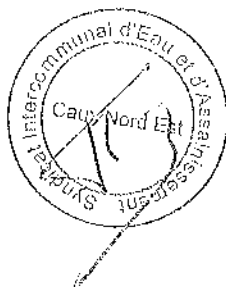
L'avenant prendra effet le jour où il aura acquis son caractère exécutoire.

Fait et délibéré le 04 Avril 2023

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Mario DONA

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 17 AVR. 2023

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site «Télérecours Citoyens » : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 04 AVRIL 2023

N°2023/14

### Compte de gestion 2022 - Eau potable

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 04 avril, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 27 mars 2023, se sont réunis, à la salle communale d'Incheville, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

#### SERVICE EAU POTABLE (AEP)

Membres		
en exercice	présents	votants
66	36	39

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
33	25	8

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val), S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) M.BIARD (Canehan) A.TROUessin J.C.RAGUET (S) (Criel-sur-mer) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend - services AEP et ANC) M.DONA S.QUENEUILLE (S) (Etalondes) B.LAVOINE (Flocques) G.DECAYEUX (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) N.CATTEAU J.M.TASSERIE (Incheville) J.LECOURT M.DUMONCHEL (Londinières) S.GOSSET (Longroy) P.COLASSE (S) (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) T.FORTIN (Puisenval) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) L.LEROY (Douvrend - services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : N.AVISSE-GROUT (Canehan) à M.FROMENTIN, M.MARTIN à B.LAVOINE (Flocques) J.M.BEAURAIN (St-Ouen-sous-Bailly) à D.ROCHE

Absent(e)s-Excusé(e)s : B.VIOLET (Beauchamps-service AEP) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) G.DEBURE D.BOULENGER (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) C.BOSCHER (Les Ifs) M.GOSSET (Longroy) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) D.BLANCHE (Monchy-sur-Eu) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER (Puisenval) F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Mario DONA

Date de publicité de l'avis de convocation : 27/03/2023

\*\*\*\*\*

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2023/14

## Compte de gestion 2022 - Eau potable

Le compte de gestion est présenté :

CA AEP	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RESULTAT DE CLOTURE 2021	106 401.89	991 608.97	1 098 010.86
RECETTES 2022	1 048 670.42	812 294.66	1 860 965.08
DEPENSES 2022	- 843 639.24	- 409 643.91	- 1 253 283.15
RESULTAT 2022	205 031.18	402 650.75	607 681.93
RESULTAT DE CLOTURE 2022	311 433.07	1 394 259.72	1 705 692.79

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **déclare** que le compte de gestion du service eau potable présenté, pour l'exercice 2022, par M. Arnaud TOURDIAS, inspecteur divisionnaire des finances publiques, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré le 04 Avril 2023

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Mario DONA

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 17 AVR. 2023

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site «Télérecours Citoyens »: [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 04 AVRIL 2023

N°2023/15

### Compte administratif 2022 - Eau potable

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 04 avril, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 27 mars 2023, se sont réunis, à la salle communale d'Incheville, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

#### SERVICE EAU POTABLE (AEP)

Membres		
en exercice	présents	votants
66	35	37

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
33	25	8

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val), S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) M.BIARD (Canehan) A.TROUessin J.C.RAGUET (S) (Criel-sur-mer) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend - services AEP et ANC) M.DONA S.QUENEUILLE (S) (Etalondes) B.LAVOINE (Flocques) G.DECAYEUX (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) N.CATTEAU J.M.TASSERIE (Incheville) J.LECOURT M.DUMONCHEL (Londinières) S.GOSSET (Longroy) P.COLASSE (S) (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) T.FORTIN (Puisenval) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) L.LEROY (Douvrend - services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : M.MARTIN à B.LAVOINE (Flocques) J.M.BEAURAIN (St-Ouen-sous-Bailly) à D.ROCHE

Absent(e)s-Excusé(e)s : B.VIOLET (Beauchamps-service AEP) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) G.DEBURE D.BOULENGER (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) C.BOSCHER (Les Ifs) M.GOSSET (Longroy) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) D.BLANCHE (Monchy-sur-Eu) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER (Puisenval) F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Mario DONA

Date de publicité de l'avis de convocation : 27/03/2023

\*\*\*\*\*

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2023/15

## Compte administratif 2022 - Eau potable

Il est proposé au Comité Syndical, délibérant sous la Présidence de M. Jacques LECOURT, doyen d'âge, sur le compte administratif du service **eau potable**, de l'exercice 2022, dressé par M. Martial FROMENTIN, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré, de lui donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

CA AEP	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RESULTAT DE CLOTURE 2021	106 401.89	991 608.97	1 098 010.86
RECETTES 2022	<b>1 048 670.42</b>	<b>812 294.66</b>	<b>1 860 965.08</b>
DEPENSES 2022	- <b>843 639.24</b>	- <b>409 643.91</b>	- <b>1 253 283.15</b>
RESULTAT 2022	<b>205 031.18</b>	<b>402 650.75</b>	<b>607 681.93</b>
RESULTAT DE CLOTURE 2022	311 433.07	1 394 259.72	1 705 692.79
RESTES A REALISER RECETTES	372 876.00		372 876.00
RESTES A REALISER DEPENSES	- 1 576 292.00		- 1 576 292.00
Résultats cumulés corrigés des RAR (pour l'affectation des résultats)	- 891 982.93	1 394 259.72	502 276.79

Le Président ne prend pas part au vote.

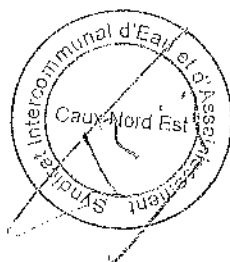
Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion ;
- **reconnait** la sincérité des restes à réaliser ;
- **Arrête** les résultats définitifs du compte administratif 2022 du service *eau potable*, tels que résumés ci-dessus.

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Mario DONA

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : **17 AVR. 2023**

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site « Télérecours Citoyens » : [www.telerecours](http://www.telerecours.fr)

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 04 AVRIL 2023

N°2023/16

### Affectation des résultats 2022 - Service Eau Potable

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 04 avril, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 27 mars 2023, se sont réunis, à la salle communale d'Incheville, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

#### SERVICE EAU POTABLE (AEP)

Membres		
en exercice	présents	votants
66	36	39

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
33	25	8

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val), S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) M.BIARD (Canehan) A.TROUJESSIN J.C.RAGUET (S) (Criel-sur-mer) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend - services AEP et ANC) M.DONA S.QUENEUILLE (S) (Etalondes) B.LAVOINE (Flocques) G.DECAYEUX (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) N.CATTEAU J.M.TASSERIE (Incheville) J.LECOURT M.DUMONCHEL (Londinières) S.GOSSET (Longroy) P.COLASSE (S) (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) T.FORTIN (Puisenval) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) L.LEROY (Douvrend - services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : N.AVISSE-GROUT (Canehan) à M.FROMENTIN, M.MARTIN à B.LAVOINE (Flocques) J.M.BEAURAIN (St-Ouen-sous-Bailly) à D.ROCHE

Absent(e)s-Excusé(e)s : B.VIOLET (Beauchamps-service AEP) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) G.DEBURE D.BOULENGER (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) C.BOSCHER (Les Ifs) M.GOSSET (Longroy) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) D.BLANCHE (Monchy-sur-Eu) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER (Puisenval) F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Mario DONA

Date de publicité de l'avis de convocation : 27/03/2023

\*\*\*\*\*

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2023/16

## Affectation des résultats 2022 - Service Eau Potable

Après avoir entendu les résultats du compte administratif du service Eau potable de l'exercice 2022,  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022,  
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultats exercice 2021 (D-R)	Résultats cumulés au 31/12/2021 (lignes 001 et 002 BP2022)	Résultats exercice 2022 (D-R)	Résultats cumulés au 31/12/2022	Restes à réaliser 2022	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation des résultats 2022
INVEST	-324 705.12 €	106 401.89 €	205 031.18 €	311 433.07 €	372 876 €	-891 982.93 €
					-1 576 292 €	
FONCT	684 639.28 €	991 608.97 €	402 650.75 €	1 394 259.72 €		1 394 259.72 €

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- décide d'affecter les résultats comme suit :

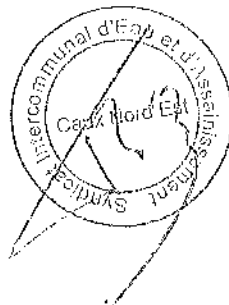
<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2022</b>	1 394 259.72 €
<b>Affectation obligatoire à la couverture du besoin de financement (c/1068 du BP 2023</b>	891 982.93 €
Solde disponible	502 276.79 €
affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) du BP 2023	502 276.79 €
<b>Total affecté au c/1068</b>	891 982.93 €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022</b>	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	0.00 €
Ligne 001 BP 2023 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (résultats cumulés au 31/12/2022)	311 433.07 €
Ligne 002 BP 2023 : Résultat de fonctionnement reporté	502 276.79 €

Fait et délibéré le 04 Avril 2023

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Mario DONA

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 17 AVR. 2023

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site «Télérecours Citoyens» : [www.telerecours](http://www.telerecours)

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 04 AVRIL 2023

N°2023/17

### Budget Primitif 2023 - Eau potable

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 04 avril, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 27 mars 2023, se sont réunis, à la salle communale d'Incheville, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

#### SERVICE EAU POTABLE (AEP)

Membres		
en exercice	présents	votants
66	36	39

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
33	25	8

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val), S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) M.BIARD (Canehan) A.TROUessin J.C.RAGUET (S) (Criel-sur-mer) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend - services AEP et ANC) M.DONA S.QUENEUILLE (S) (Etalondes) B.LAVOINE (Flocques) G.DECAYEUX (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) N.CATTEAU J.M.TASSERIE (Incheville) J.LECOURT M.DUMONCHEL (Londinières) S.GOSSET (Longroy) P.COLASSE (S) (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) T.FORTIN (Puisenval) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J.DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) L.LEROY (Douvrend - services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : N.AVISSE-GROUT (Canehan) à M.FROMENTIN, M.MARTIN à B.LAVOINE (Flocques) J.M.BEAURAIN (St-Ouen-sous-Bailly) à D.ROCHE

Absent(e)s-Excusé(e)s : B.VIOLET (Beauchamps-service AEP) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) G.DEBURE D.BOULENGER (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) C.BOSCHER (Les Ifs) M.GOSSET (Longroy) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) D.BLANCHE (Monchy-sur-Eu) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER (Puisenval) F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Mario DONA

Date de publicité de l'avis de convocation : 27/03/2023

\*\*\*\*\*

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2023/17

## Budget Primitif 2023 - Eau potable

Le projet de Budget du service Eau potable est présenté à l'assemblée.

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

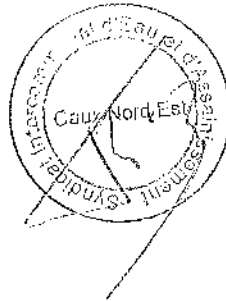
- adopte le budget primitif 2023 du service Eau potable, lequel s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :
  - section de fonctionnement 1 368 577€
  - section d'investissement : 3 079 127 €

Fait et délibéré le 04 Avril 2023

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Mario DONA

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 17 AVR. 2023

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site « Télérecours Citoyens » : [www.telerecours](http://www.telerecours.fr)

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 04 AVRIL 2023

N°2023/18

### Compte de gestion 2022- Assainissement Collectif

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 04 avril, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 27 mars 2023, se sont réunis, à la salle communale d'Incheville, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

#### SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (AC)

Membres		
en exercice	présents	votants
62	33	36

Communes		
Adhérentes	représentées	non représentées
31	23	8

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val), S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) M.BIARD (Canehan) A.TROUessin J.C.RAGUET (S) (Criel-sur-mer) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend - services AEP et ANC) M.DONA S.QUENEUILLE (S) (Etalondes) B.LAVOINE (Flocques) G.DECAYEUX (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) N.CATTEAU J.M.TASSERIE (Incheville) J.LECOURT M.DUMONCHEL (Londinières) S.GOSSET (Longroy) P.COLASSE (S) (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) T.FORTIN (Puisenval) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) L.LEROY (Douvrend - services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : N.AVISSE-GROUT (Canehan) à M.FROMENTIN, M.MARTIN à B.LAVOINE (Flocques) J.M.BEAURAIN (St-Ouen-sous-Bailly) à D.ROCHE

Absent(e)s-Excusé(e)s : B.VIOLET (Beauchamps-service AEP) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) G.DEBURE D.BOULENGER (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) C.BOSCHER (Les Ifs) M.GOSSET (Longroy) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) D.BLANCHE (Monchy-sur-Eu) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER (Puisenval) F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Mario DONA

Date de publicité de l'avis de convocation : 27/03/2023

\*\*\*\*\*

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2023/18

## Compte de gestion 2022- Assainissement Collectif

Le compte de gestion est présenté :

ASSAINISSEMENT COLLECTIF	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RESULTAT DE CLOTURE 2021	- 914 135.04	945 866.84	31 731.80
RECETTES 2022	<b>2 272 744.32</b>	<b>1 750 218.94</b>	<b>4 022 963.26</b>
DEPENSES 2022	- 1 575 454.38	- 927 693.58	- 2 503 147.96
RESULTAT 2022	<b>697 289.94</b>	<b>822 525.36</b>	<b>1 519 815.30</b>
RESULTAT DE CLOTURE 2022	- 216 845.10	1 768 392.20	1 551 547.10

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

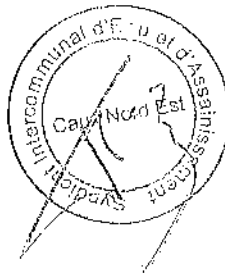
- **déclare** que le compte de gestion du service **assainissement collectif** présenté, pour l'exercice 2022, par M. Arnaud TOURDIAS, inspecteur divisionnaire des finances publiques, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré le 04 Avril 2023

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Mario DONA

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 17 AVR. 2023

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site « Télérecours Citoyens » : [www.telerecours](http://www.telerecours)

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 04 AVRIL 2023

N°2023/19

### Compte administratif 2022 - Assainissement Collectif

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 04 avril, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 27 mars 2023, se sont réunis, à la salle communale d'Incheville, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

#### SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (AC)

Membres		
en exercice	présents	votants
62	32	34

Communes		
Adhérentes	représentées	non représentées
31	23	8

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val), S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazival) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) M.BIARD (Canehan) A.TROUessin J.C.RAGUET (S) (Criel-sur-mer) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend - services AEP et ANC) M.DONA S.QUENEUILLE (S) (Etalondes) B.LAVOINE (Flocques) G.DECAYEUX (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) N.CATTEAU J.M.TASSERIE (Incheville) J.LECOURT M.DUMONCHEL (Londinières) S.GOSSET (Longroy) P.COLASSE (S) (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) T.FORTIN (Puisenval) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J.DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) L.LEROY (Douvrend - services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : M.MARTIN à B.LAVOINE (Flocques) J.M.BEAURAIN (St-Ouen-sous-Bailly) à D.ROCHE

Absent(e)s-Excusé(e)s : B.VIOLET (Beauchamps-service AEP) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) G.DEBURE D.BOULENGER (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) C.BOSCHER (Les Ifs) M.GOSSET (Longroy) A.JOIN P.RECOULES (Meilleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) D.BLANCHE (Monchy-sur-Eu) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER (Puisenval) F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Mario DONA

Date de publicité de l'avis de convocation : 27/03/2023

\*\*\*\*\*

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2023/19

## Compte administratif 2022 - Assainissement Collectif

Il est proposé au Comité Syndical, délibérant sous la Présidence de M. Jacques LECOURT, doyen d'âge, sur le compte administratif du service **assainissement collectif**, de l'exercice 2022, dressé par M. Martial FROMENTIN, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré, de lui donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

ASSAINISSEMENT COLLECTIF	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RESULTAT DE CLOTURE 2021	- 914 135.04	945 866.84	31 731.80
RECETTES 2022	<b>2 272 744.32</b>	<b>1 750 218.94</b>	<b>4 022 963.26</b>
DEPENSES 2022	- <b>1 575 454.38</b>	- <b>927 693.58</b>	- <b>2 503 147.96</b>
RESULTAT 2022	<b>697 289.94</b>	<b>822 525.36</b>	<b>1 519 815.30</b>
RESULTAT DE CLOTURE 2022	- 216 845.10	1 768 392.20	1 551 547.10
RESTES A REALISER RECETTES	430 837.31		430 837.31
RESTES A REALISER DEPENSES	- 218 858.00		- 218 858.00
Résultats cumulés corrigés des RAR pour l'affectation des résultats	- 4 865.79	1 768 392.20	1 763 526.41

Le Président ne prend pas part au vote.

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

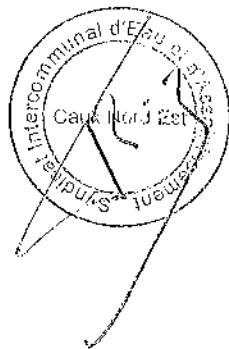
- **constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion
- **reconnaît** la sincérité des restes à réaliser
- **Arrête** les résultats définitifs du compte administratif 2022 du service *assainissement collectif*, tels que résumés ci-dessus

Fait et délibéré le 04 Avril 2023

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Mario DONA

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 17 AVR. 2023

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site «Télérecours Citoyens» : [www.telerecours](http://www.telerecours)

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 04 AVRIL 2023

N°2023/20

### Affectation des résultats 2022 - Service Assainissement Collectif

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 04 avril, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 27 mars 2023, se sont réunis, à la salle communale d'Incheville, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

#### SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (AC)

Membres		
en exercice	présents	votants
62	33	36

Communes		
Adhérentes	représentées	non représentées
31	23	8

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val), S.GISSELERE C.HEDDE (Baillly-en-Rivière) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) M.BIARD (Canehan) A.TROUessin J.C.RAGUET (S) (Criiel-sur-mer) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend - services AEP et ANC) M.DONA S.QUENEUILLE (S) (Etalondes) B.LAVOINE (Flocques) G.DECAYEUX (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) N.CATTEAU J.M.TASSERIE (Incheville) J.LECOURT M.DUMONCHEL (Londinières) S.GOSSET (Longroy) P.COLASSE (S) (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) T.FORTIN (Puisenval) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) G.DEBEAURAIN (Criiel-sur-mer) L.LEROY (Douvrend - services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : N.AVISSE-GROUT (Canehan) à M.FROMENTIN, M.MARTIN à B.LAVOINE (Flocques) J.M.BEAURAIN (St-Ouen-sous-Bailly) à D.ROCHE

Absent(e)s-Excusé(e)s : B.VIOLET (Beauchamps-service AEP) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) G.DEBURE D.BOULENGER (Fresnoy-Foiny) E.LANNEL (Guerville) C.BOSCHER (Les Ifs) M.GOSSET (Longroy) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) D.BLANCHE (Monchy-sur-Eu) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER (Puisenval) F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Mario DONA

Date de publicité de l'avis de convocation : 27/03/2023

\*\*\*\*\*

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2023/20

## Affectation des résultats 2022 - Service Assainissement Collectif

Après avoir entendu les résultats du compte administratif du service **Assainissement Collectif** de l'exercice 2022, Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultats exercice 2021 (D-R)	Résultats cumulés au 31/12/2021 (lignes 001 et 002 BP2022)	Résultats exercice 2022 (D-R)	Résultats cumulés au 31/12/2022	Restes à réaliser 2022	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation des résultats 2022
INVEST	-35 472.75 €	-914 135.04 €	697 289.94 €	-216 845.10 €	430 837 €	-4 865.79 €
					-218 858 €	
FONCT	382 931.65 €	945 866.84 €	822 525.36 €	1 768 392.20 €		1 768 392.20 €

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- d'affecter les résultats comme suit :

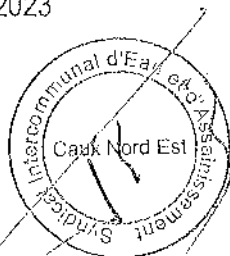
<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022</b>	1 768 392.20 €
<b>Affectation obligatoire à la couverture du besoin de financement (c/1068 du BP 2023)</b>	4 865.79 €
Solde disponible	1 763 526.41 €
affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) du BP 2023	1 763 526.41 €
<b>Total affecté au c/1068</b>	4 865.79 €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022</b>	0.00 €
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	0.00 €
Ligne 001 BP 2023 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (résultats cumulés au 31/12/2022)	-216 845.10 €
Ligne 002 BP 2023: Résultat de fonctionnement reporté	1 763 526.41 €

Fait et délibéré le 04 Avril 2023

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Mario DONA

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 17 AVR. 2023

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site «Télérecours Citoyens» : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 04 AVRIL 2023

N°2023/21

### Budget Primitif 2023 - Assainissement Collectif

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 04 avril, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 27 mars 2023, se sont réunis, à la salle communale d'Incheville, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

#### SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (AC)

Membres		
en exercice	présents	votants
62	33	36

Communes		
Adhérentes	représentées	non représentées
31	23	8

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val), S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) M.BIARD (Canehan) A.TROUessin J.C.RAGUET (S) (Criel-sur-mer) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend - services AEP et ANC) M.DONA S.QUENEUILLE (S) (Etalondes) B.LAVOINE (Flocques) G.DECAYEUX (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) N.CATTEAU J.M.TASSERIE (Incheville) J.LECOURT M.DUMONCHEL (Londinières) S.GOSSET (Longroy) P.COLASSE (S) (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) T.FORTIN (Puisenval) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) L.LEROY (Douvrend - services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : N.AVISSE-GROUT (Canehan) à M.FROMENTIN, M.MARTIN à B.LAVOINE (Flocques) J.M.BEAURAIN (St-Ouen-sous-Bailly) à D.ROCHE

Absent(e)s-Excusé(e)s : B.VIOLET (Beauchamps-service AEP) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) G.DEBURE D.BOULENGER (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) C.BOSCHER (Les Ifs) M.GOSSET (Longroy) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) D.BLANCHE (Monchy-sur-Eu) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER (Puisenval) F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Mario DONA

Date de publicité de l'avis de convocation : 27/03/2023

\*\*\*\*\*

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2023/21

## Budget Primitif 2023 - Assainissement Collectif

Le projet de Budget du service Assainissement Collectif est présenté à l'assemblée

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **adopte** le budget primitif 2023 du service Assainissement Collectif, lequel s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- section de fonctionnement : 3 060 528 €

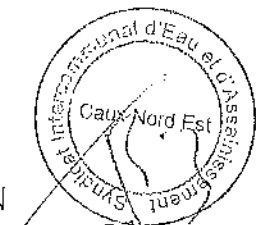
- section d'investissement : 3 303 704 €

Fait et délibéré le 04 Avril 2023

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Mario DONA

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 17 AVR. 2023

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site « Télérecours Citoyens » : [www.telerecours](http://www.telerecours.fr)

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 04 AVRIL 2023

N°2023/22

### Compte de gestion 2022 - Assainissement Non Collectif

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 04 avril, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 27 mars 2023, se sont réunis, à la salle communale d'Incheville, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

#### SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Membres		
en exercice	présents	votants
64	35	38

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
32	24	8

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val), S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) M.BIARD (Canéhan) A.TROUJESSIN J.C.RAGUET (S) (Criel-sur-mer) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend - services AEP et ANC) M.DONA S.QUENEUILLE (S) (Etalondes) B.LAVOINE (Flocques) G.DECAYEUX (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) N.CATTEAU J.M.TASSERIE (Incheville) J.LECOURT M.DUMONCHEL (Londinières) S.GOSSET (Longroy) P.COLASSE (S) (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) T.FORTIN (Puisenval) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) L.LEROY (Douvrend - services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : N.AVISSE-GROUT (Canéhan) à M.FROMENTIN, M.MARTIN à B.LAVOINE (Flocques) J.M.BEAURAIN (St-Ouen-sous-Bailly) à D.ROCHE

Absent(e)s-Excusé(e)s : B.VIOLET (Beauchamps-service AEP) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) G.DEBURE D.BOULENGER (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) C.BOSCHER (Les Ifs) M.GOSSET (Longroy) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) D.BLANCHE (Monchy-sur-Eu) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER (Puisenval) F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Mario DONA

Date de publicité de l'avis de convocation : 27/03/2023

\*\*\*\*\*

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2023/22

## Compte de gestion 2022 - Assainissement Non Collectif

Le compte de gestion est présenté :

CA ANC	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RESULTAT DE CLOTURE 2021	237 956.60	230 582.45	468 539.05
RECETTES 2022	<b>195 583.35</b>	<b>125 651.94</b>	<b>321 235.29</b>
DEPENSES 2022	- <b>219 040.55</b>	- <b>98 805.07</b>	- <b>317 845.62</b>
RESULTAT 2022	- <b>23 457.20</b>	<b>26 846.87</b>	<b>3 389.67</b>
RESULTAT DE CLOTURE 2022	214 499.40	257 429.32	471 928.72

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

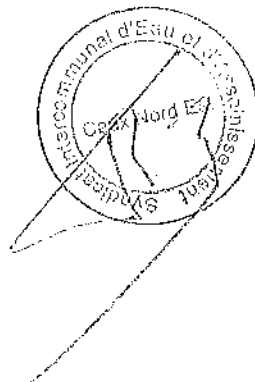
- **déclare** que le compte de gestion du service **assainissement non collectif** présenté, pour l'exercice 2022, par M. Arnaud TOURDIAS, inspecteur divisionnaire des finances publiques, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré le 04 Avril 2023

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Mario DONA

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : **17 AVR. 2023**

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site « Télérecours Citoyens » ; [www.telerecours](http://www.telerecours.fr)

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 04 AVRIL 2023

N°2023/23

### Compte administratif 2022 - Assainissement Non Collectif

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 04 avril, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 27 mars 2023, se sont réunis, à la salle communale d'Incheville, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

#### SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Membres		
en exercice	présents	votants
64	34	36

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
32	24	8

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val), S.GISSELERE C.HEDDE (Bailliy-en-Rivière) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) M.BIARD (Canehan) A.TROUessin J.C.RAGUET (S) (Criel-sur-mer) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend - services AEP et ANC) M.DONA S.QUENEUILLE (S) (Etalondes) B.LAVOINE (Flocques) G.DECAYEUX (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) N.CATTEAU J.M.TASSERIE (Incheville) J.LECOURT M.DUMONCHEL (Londinières) S.GOSSET (Longroy) P.COLASSE (S) (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) T.FORTIN (Puisenval) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) L.LEROY (Douvrend - services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : M.MARTIN à B.LAVOINE (Flocques) J.M.BEAURAIN (St-Ouen-sous-Bailly) à D.ROCHE

Absent(e)s-Excusé(e)s : B.VIOLET (Beauchamps-service AEP) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) G.DEBURE D.BOULENGER (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) C.BOSCHER (Les Ifs) M.GOSSET (Longroy) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) D.BLANCHE (Monchy-sur-Eu) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER (Puisenval) F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Mario DONA

Date de publicité de l'avis de convocation : 27/03/2023

\*\*\*\*\*

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2023/23

## Compte administratif 2022 - Assainissement Non Collectif

Il est proposé au Comité Syndical, délibérant sous la Présidence de M. Jacques LECOURT, doyen d'âge, sur le compte administratif du service **assainissement non collectif**, de l'exercice 2022, dressé par Martial FROMENTIN, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré, de lui donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

CA ANC	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RESULTAT DE CLOTURE 2021	237 956.60	230 582.45	468 539.05
RECETTES 2022	<b>195 583.35</b>	<b>125 651.94</b>	<b>321 235.29</b>
DEPENSES 2022	- <b>219 040.55</b>	- <b>98 805.07</b>	- <b>317 845.62</b>
RESULTAT 2022	- <b>23 457.20</b>	<b>26 846.87</b>	<b>3 389.67</b>
RESULTAT DE CLOTURE 2022	214 499.40	257 429.32	471 928.72
RESTES A REALISER RECETTES	155 097.92		155 097.92
RESTES A REALISER DEPENSES	- 113 600.00		- 113 600.00
Résultats cumulés corrigés des RAR pour l'affectation des résultats	255 997.32	257 429.32	513 426.64

Le Président ne prend pas part au vote.

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

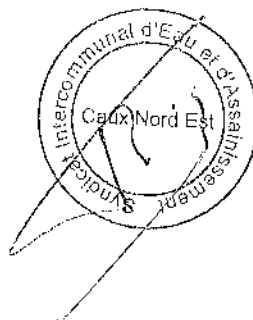
- **constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion
- **reconnait** la sincérité des restes à réaliser
- **Arrête** les résultats définitifs du compte administratif 2022 du service *assainissement non collectif*, tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré le 04 Avril 2023

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Mario DONA

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 17 AVR. 2023

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site «Télérecours Citoyens» : [www.telerecours](http://www.telerecours)

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 04 AVRIL 2023

N°2023/24

### Affectation des résultats 2022 - Service Assainissement Non Collectif

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 04 avril, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 27 mars 2023, se sont réunis, à la salle communale d'Incheville, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

#### SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Membres		
en exercice	présents	votants
64	35	38

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
32	24	8

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val), S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) M.BIARD (Canehan) A.TROUessin J.C.RAGUET (S) (Criel-sur-mer) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend - services AEP et ANC) M.DONA S.QUENEUILLE (S) (Étalondes) B.LAVOINE (Flocques) G.DECAYEUX (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) N.CATTEAU J.M.TASSERIE (Incheville) J.LECOURT M.DUMONCHEL (Londinières) S.GOSSET (Longroy) P.COLASSE (S) (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) T.FORTIN (Puisenval) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) L.LEROY (Douvrend - services AEP et ANC) C.ADAM (Étalondes) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : N.AVISSE-GROUT (Canehan) à M.FROMENTIN, M.MARTIN à B.LAVOINE (Flocques) J.M.BEAURAIN (St-Ouen-sous-Bailly) à D.ROCHE

Absent(e)s-Excusé(e)s : B.VIOLET (Beauchamps-service AEP) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) G.DEBURE D.BOULENGER (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) C.BOSCHER (Les Ifs) M.GOSSET (Longroy) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) D.BLANCHE (Monchy-sur-Eu) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER (Puisenval) F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Mario DONA

Date de publicité de l'avis de convocation : 27/03/2023

\*\*\*\*\*

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2023/24

## Affectation des résultats 2022 - Service Assainissement Non Collectif

Après avoir entendu les résultats du compte administratif du service Assainissement Non Collectif de l'exercice 2022

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultats exercice 2021 (D-R)	Résultats cumulés au 31/12/2021 (lignes 001 et 002 BP2022)	Résultats exercice 2022 (D-R)	Résultats cumulés au 31/12/2022	Restes à réaliser 2022	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation des résultats 2022
INVEST	121 117.74 €	237 956.60 €	- 23 457.20 €	214 499.40 €	155 098 €	255 997.32 €
					-113 600 €	
FONCT	62 169.38 €	230 582.45 €	26 847 €	257 429.32 €		257 429.32 €

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- d'affecter les résultats comme suit :

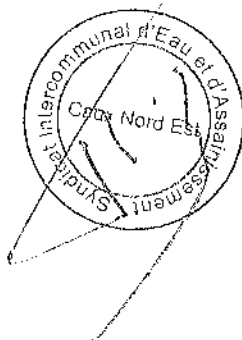
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	257 429.32 €
Affectation obligatoire à la couverture du besoin de financement (c/1068 du BP 2023)	0.00 €
Solde disponible	257 429.32 €
affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) du BP 2023	257 429.32 €
<b>Total affecté au c/1068</b>	<b>0.00 €</b>
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	0.00 €
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	0.00 €
Ligne 001 BP 2023 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (résultats cumulés au 31/12/2022)	214 499.40 €
Ligne 002 BP 2023: Résultat de fonctionnement reporté	257 429.32 €

Fait et délibéré le 04 Avril 2023

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Mario DONA

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 17 AVR. 2023

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site « Télérecours Citoyens » : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 04 AVRIL 2023

N°2023/25

### Budget Primitif 2023 - Assainissement Non Collectif

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 04 avril, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 27 mars 2023, se sont réunis, à la salle communale d'Incheville, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

#### SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Membres		
en exercice	présents	volants
64	35	38

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
32	24	8

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val), S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) M.BIARD (Canehan) A.TROUESSIN J.C.RAGUET (S) (Criel-sur-mer) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend - services AEP et ANC) M.DONA S.QUENEUILLE (S) (Etalondes) B.LAVOINE (Flocques) G.DECAYEUX (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) N.CATTEAU J.M.TASSERIE (Incheville) J.LECOURT M.DUMONCHEL (Londinières) S.GOSSET (Longroy) P.COLASSE (S) (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) T.FORTIN (Puisenval) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J.DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) L.LEROY (Douvrend - services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : N.AVISSE-GROUT (Canehan) à M.FROMENTIN, M.MARTIN à B.LAVOINE (Flocques) J.M.BEAURAIN (St-Ouen-sous-Bailly) à D.ROCHE

Absent(e)s-Excusé(e)s : B.VIOLET (Beauchamps-service AEP) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) G.DEBURE D.BOULENGER (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) C.BOSCHER (Les Ifs) M.GOSSET (Longroy) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) D.BLANCHE (Monchy-sur-Eu) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER (Puisenval) F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Mario DONA

Date de publicité de l'avis de convocation : 27/03/2023

\*\*\*\*\*

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2023/25

## Budget Primitif 2023 - Assainissement Non Collectif

Le projet de Budget du service Assainissement non Collectif est présenté à l'assemblée.

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

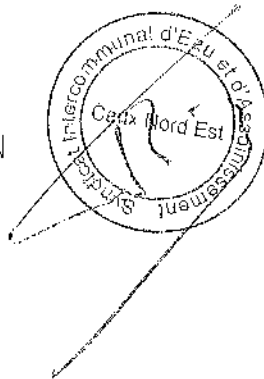
- **adopte** le budget primitif 2023 du service Assainissement non Collectif, lequel s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- section de fonctionnement : **357 430 €**

- section d'investissement : **880 232 €**

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Mario DONA

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : **17 AVR. 2023**

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site « Télérecours Citoyens » : [www.telerecours](http://www.telerecours)

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 04 AVRIL 2023

N°2023/26

**DOMAINE ET PATRIMOINE – EAU POTABLE- Convention de servitude de canalisation d'eau potable et Indemnisation de dommages de travaux aux cultures sur parcelle agricole - Chemin du bois à Petit Caux (Guilmécourt)**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 04 avril, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 27 mars 2023, se sont réunis, à la salle communale d'Incheville, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

### SERVICE EAU POTABLE (AEP)

Membres		
en exercice	présents	votants
66	36	39

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
33	25	8

Étaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val), S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) M.BIARD (Canehan) A.TROUessin J.C.RAGUET (S) (Criel-sur-mer) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend - services AEP et ANC) M.DONA S.QUENEUILLE (S) (Etalondes) B.LAVOINE (Flocques) G.DECAYEUX (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) N.CATTEAU J.M.TASSERIE (Incheville) J.LECOURT M.DUMONCHEL (Londinières) S.GOSSET (Longroy) P.COLASSE (S) (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) T.FORTIN (Puisenval) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J.DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Étaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) L.LEROY (Douvrend - services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : N.AVISSE-GROUT (Canehan) à M.FROMENTIN, M.MARTIN à B.LAVOINE (Flocques) J.M.BEAURAIN (St-Ouen-sous-Bailly) à D.ROCHE

Absent(e)s-Excusé(e)s : B.VIOLET (Beauchamps-service AEP) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) G.DEBURE D.BOULENGER (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) C.BOSCHER (Les Ifs) M.GOSSET (Longroy) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) D.BLANCHE (Monchy-sur-Eu) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER (Puisenval) F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Mario DONA

Date de publicité de l'avis de convocation : 27/03/2023

\*\*\*\*\*

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2023/26

**DOMAINE ET PATRIMOINE – EAU POTABLE- Convention de servitude de canalisation d'eau potable et Indemnisation de dommages de travaux aux cultures sur parcelle agricole - Chemin du bois à Petit Caux (Guilmécourt)**

Le Syndicat a réalisé, chemin du bois, Commune de Petit Caux (Commune déléguée : Guilmécourt) des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable dans le cadre de la 88<sup>e</sup> tranche. La route ne présentant désormais plus d'accotement depuis la vente de terrains par la commune, la nouvelle canalisation a été posée à l'emplacement de l'ancienne. Cet emplacement se situe désormais sur un terrain privé.

Il est proposé au Comité Syndical de signer la convention de servitude correspondante avec le propriétaire du terrain, qui consent au profit du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux-Nord-Est, un droit de passage de la canalisation souterraine d'eau potable sur son terrain. Ce passage s'exerce sur la parcelle sise, Commune de Petit Caux (Commune déléguée : Guilmécourt) cadastrée Section ZD numéro 14.

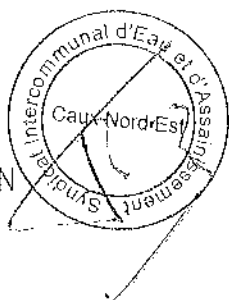
Par ailleurs, les travaux ont engendré des dommages aux cultures sur la parcelle agricole. Il est proposé d'indemniser l'exploitant selon le barème d'indemnisation 2022-23 pour les dommages causés aux cultures et aux fonds de terre par les travaux de construction de canalisation de gaz ou d'eau potable pour la région Normandie de la chambre d'agriculture. Pour le blé cela représente 8 319 € par hectare pour l'indemnisation de perte de récolte, le déficit sur récoltes suivantes, une reconstitution de fumure et une remise en état soit 0.8319 €/m<sup>2</sup>. La surface impactée correspond à 412m<sup>2</sup> x 2m soit 824m<sup>2</sup>, ce qui représente un montant de 685.49 €.

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

- **autorise** le Président ou un Vice-Président à signer une convention de servitude relative au passage d'une canalisation souterraine sur la parcelle, sise Commune de Petit Caux (Commune déléguée : Guilmécourt), cadastrée Section ZD numéro 14 avec le propriétaire du terrain. L'acte sera passé en la forme administrative.
- **accepte** d'indemniser l'exploitant agricole de la parcelle ayant subi des dommages liés aux travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable à hauteur de 685.49€ conformément au barème d'indemnisation 2022-23 de la chambre d'agriculture.
- **autorise** le Président à signer tout document afférent à cette indemnisation, et à mettre en œuvre les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Mario DONA

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 17 AVR. 2023

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site « Télérecours Citoyens » : [www.telerecours](http://www.telerecours)

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 04 AVRIL 2023

N°2023/27

DOMAINE ET PATRIMOINE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF- cession de terrains : parcelles E 666 667 668 882 et 39 de Criel-sur-Mer

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 04 avril, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 27 mars 2023, se sont réunis, à la salle communale d'Incheville, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

### SERVICE EAU POTABLE (AEP)

Membres		
en exercice	présents	votants
66	36	39

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
33	25	8

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val), S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) M.BIARD (Canehan) A.TROUessin J.C.RAGUET (S) (Criel-sur-mer) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend - services AEP et ANC) M.DONA S.QUENEUILLE (S) (Etalondes) B.LAVOINE (Flocques) G.DECAYEUX (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) N.CATTEAU J.M.TASSERIE (Incheville) J.LECOURT M.DUMONCHEL (Londinières) S.GOSSET (Longroy) P.COLASSE (S) (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) T.FORTIN (Puisenval) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) L.LEROY (Douvrend - services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : N.AVISSE-GROUT (Canehan) à M.FROMENTIN, M.MARTIN à B.LAVOINE (Flocques) J.M.BEAURAIN (St-Ouen-sous-Bailly) à D.ROCHE

Absent(e)s-Excusé(e)s : B.VIOLET (Beauchamps-service AEP) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) G.DEBURE D.BOULENGER (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) C.BOSCHER (Les Ifs) M.GOSSET (Longroy) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) D.BLANCHE (Monchy-sur-Eu) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER (Puisenval) F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Mario DONA

Date de publicité de l'avis de convocation : 27/03/2023

\*\*\*\*\*

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2023/27

**DOMAINE ET PATRIMOINE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF- cession de terrains : parcelles E 666 667 668 882 et 39 de Criel-sur-Mer**

Le syndicat est propriétaire d'un terrain jouxtant la station d'épuration de Criel sur Mer. Ce terrain ne présente plus d'utilité particulière pour la station d'épuration de Criel sur Mer, mais est susceptible d'intéresser le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte lequel pourrait élargir ses zones humides.

Il est proposé au comité syndical de donner un accord de principe pour céder, à titre gratuit, les parcelles 666 et 667 ainsi qu'une partie des parcelles 668 882 et 39.

Considérant que le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'assainissement Caux Nord Est n'aura pas la nécessité d'étendre la superficie de la station d'épuration de Criel sur Mer sur les terrains jouxtant la station,

Considérant que l'entretien de ces terrains représente un cout important pour le syndicat,

Considérant l'intérêt public d'une telle acquisition foncière pour le syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Yères et de la côte, dont l'un des rôles est la préservation et l'entretien de zones humides,

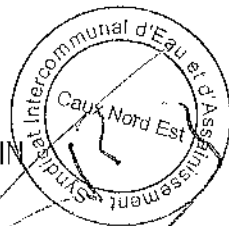
Considérant que le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte, peut bénéficier de subventions dans le cadre de l'entretien de ces zones humides,

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

- **donne un accord de principe** pour céder les parcelles cadastrées section E n°666 et 667 ainsi qu'une partie des parcelles E 668 882 et 39 de Criel-sur-mer, au Syndicat Mixte de Bassin Versant de l'Yères et de la Côte.

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Maïo DONA

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 17 AVR. 2023

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site «Télérecours Citoyens»: [www.telerecours](http://www.telerecours)